

ont été les grandes multinationales, car il est dans leur intérêt que le système métrique soit utilisé au niveau mondial. S'il en est ainsi, il s'ensuivra que les groupes qui bénéficieront le plus de la conversion—les sociétés très importantes, les multinationales—seront ceux qui ont le plus le moyen de subir le coût de la conversion et les petites industries nationales et locales, celles qui bénéficieront le moins de la conversion, sont celles qui en ont le moins les moyens.

La personne qui ne fait pas partie d'aucun groupe, le cultivateur et le consommateur, ne tireront aucun bénéfice de la conversion et en seront même incommodés. Ceci ressemble à la version canadienne du vieux thème américain «Ce qui est bon pour la General Motors est bon pour les États-Unis», en ce sens qu'une entreprise dans laquelle nous nous sommes lancés sous prétexte qu'elle dessert notre intérêt national profitera surtout à ceux qui s'occupent le moins de tout intérêt national.

Il n'est pas possible de calculer combien la conversion au système métrique coûtera exactement, monsieur l'Orateur, car il n'y a pas, que je sache, de coûts estimatifs disponibles qui soient dignes de foi. L'expérience des autres pays n'est pas d'un grand secours, bien au contraire. Il semble que ce sont les pays ayant effectué le plus rapidement le passage d'un système à l'autre, c'est-à-dire l'Australie et l'Union sud-africaine, qui s'en soient tirés aux moindres frais, tandis que la Grande-Bretagne où l'opération a traîné et se poursuit encore, paye très cher. Il va de soi qu'une conversion ultra-rapide, qui bouleverserait tout sans préparation, aurait un coût social et humain assez lourd, dont il faudrait tenir compte dans le calcul économique. Bien sûr, les coûts varieront d'un secteur à l'autre. Dans la secteur alimentaire ils ne seront peut-être pas tellement élevés, parce qu'en général on y utilise des emballages à jeter, donc non réutilisables. Dans le cas des emballages en papier et de carton, la pré-conversion, c'est-à-dire la mention des équivalents métriques sur des récipients en mesures impériales, est presque achevée.

● (1640)

Un de nos amendements défaits prévoyait le maintien de la double indication lorsque sera intervenue la conversion réelle, c'est-à-dire le passage aux récipients de dimensions métriques. Nous estimons que l'indication des équivalents impériaux sur les récipients métriques aurait protégé le consommateur canadien contre les traquenards commerciaux que l'industrie va sûrement lui tendre, lorsqu'elle commencera à vendre sans diminution de prix des récipients qui ressembleront aux anciens emballages impériaux mais dont les dimensions se trouveront réduites. Nous avons actuellement la double indication sur les récipients en mesures impériales. Pourquoi ne pas continuer avec les récipients métriques?

Dans le secteur des biens durables, la situation est tout à fait différente, mais là encore elle variera d'une branche à l'autre. Dans la sidérurgie par exemple, je pense qu'on est assez optimiste. La conversion a débuté il y a plus d'un an et demi, et l'industrie estime que la phase transitoire de trois ans qu'elle s'est ménagée lui laissera suffisamment de temps pour minimiser le coût de la conversion aux dimensions métriques des produits sidérurgiques. Cette durée de trois ans a été choisie en 1975 du fait que les nouveaux tarifs ne pourront pas être appliqués tant qu'ils n'auront pas été approuvés par l'Association canadienne de normalisation, ce qui estime-t-elle ne se fera pas avant 1978.

Système métrique

Le cas de l'industrie automobile est tout à fait intéressant. Tous les constructeurs automobiles ont commencé à se préparer il y a un certain temps: trois ans environ dans le cas de General Motors. Les difficultés qu'on éprouvera dans cette branche viendront pour l'essentiel de la différence des cadences adoptées pour le passage au système métrique au Canada et aux États-Unis, du fait que les deux industries sont tellement intégrées. De toute façon, cette industrie n'aura pas tellement de mal à absorber le coût de l'opération.

Malheureusement, on ne peut nourrir le même optimisme à l'égard de la situation du travailleur dans l'industrie. Quelle que soit l'importance de la société, qu'il s'agisse d'une société nationale ou multinationale, ou de la petite entreprise locale du quartier, le travailleur va essuyer les plâtres. Il va devoir tout d'abord faire la dépense d'outils correspondants aux mesures décimales, ce qui peut aller jusqu'à \$3,000. Ensuite, il va être tenu de travailler dans un nouveau système, avec l'énerverment des pertes de temps et du ralentissement de son travail, et l'augmentation inévitable des erreurs, suivie de la perte de production qui en résultera; tout cela est à considérer.

Pour les travailleurs indépendants, il est possible à présent de demander une déduction fiscale pour la valeur totale des outils, alors que pour les employés salariés, la déduction a été fixée à 3 p. 100 de la valeur, jusqu'à un plafond de \$250 par an. Vu l'augmentation de plus en plus rapide des prix des outils et du matériel industriel, cela n'est pas suffisant pour compenser les difficultés financières que de nombreux ouvriers vont avoir. Peut-être pourrait-on accorder aux travailleurs canadiens une exonération fiscale spéciale, pour couvrir la totalité des dépenses qu'ils devront faire à cause de la conversion au système métrique. En outre, le gouvernement aurait là un moyen bien réel et bien concret de montrer le plein appui qu'il apporte à la conversion au système métrique, en donnant aux travailleurs le meilleur dopant psychologique possible, pour le «convertir» à la conversion au système métrique.

Si l'on considère ce que va coûter la conversion au système métrique dans notre société et notre économie, on peut déjà prévoir malheureusement le cercle vicieux qui va se déclencher. Les travailleurs syndiqués vont, bien entendu, attendre de l'employeur qu'il endosse la majorité des frais de la conversion; l'employeur ne va pas manquer à son tour de faire répercuter ceux-ci sur les prix à la consommation. Par contre, c'est le travailleur non syndiqué, l'agriculteur canadien et le consommateur, qui enfin de compte, en feront les frais. Aussi, si nous voulons prévenir ces injustices, il faudrait revoir les législations canadiennes du travail et de la consommation.

Quant à l'agriculteur canadien, la conversion au système métrique lui apportera bien peu d'avantages. Dans toutes ses activités quotidiennes, il se sert de mesures, peut-être beaucoup plus que pour tout autre métier. On lui demande à présent d'abandonner un ancien système qu'il connaît bien et qui s'utilise depuis des générations, pour adopter un système de mesures étranger entièrement nouveau, qu'il ne connaît pas. Ce ne sont plus des acres de terre qu'il devra cultiver mais des hectares; il ne fera plus sa récolte en boisseaux, mais en tonnes; il ne mesurera plus sa terre en milles, mais en kilomètres. Il devra acheter son carburant en litres et non pas en gallons et ses engrais et ses aliments de provende non plus en livres mais en kilos.